

L'Ancilevienne, une course où le handicap a toute sa place

Pour la quatrième année, l'ADIMC (association départementale des infirmes moteurs cérébraux) alignera trois équipages chacun comportant une personne souffrant d'un handicap.

L'Ancilevienne propulsera ses 2 000 concurrents (par équipage de 2 participants) au départ du chef-lieu d'Annecy-le-Vieux le 8 septembre.

L'objectif de la compétition est de se relayer en course à pied et en vélo sur 46 km sans jamais s'arrêter. L'association départementale des infirmes moteurs cérébraux (ADIMC 74) alignera, pour la quatrième année, des équipages au départ de la course. Pascale Gautier, membre du conseil d'administration en charge de la commission sport et culture raconte la genèse de cette participation.

« L'ADIMC avait sollicité l'aide de l'Avoc, antenne organisatrice de l'Ancilevienne, pour augmenter le parc de ses foot-fauteuils. Un investissement lourd à hauteur de 10 000 € l'unité. Elle avait reçu une réponse favorable et, du coup, l'équipe de l'ADIMC 74, a décidé de participer physiquement à cette compétition. »

Les équipes se composent d'un tandem coureurs-cyclistes et d'un handicapé adulte installé dans le vélo-pousseur. La personne handicapée n'effectue que la moitié de la course car la totalité serait trop pénible pour elle.

Chaque équipage est doublé par une équipe de soutien comportant un infirmier ou un aide-soignant pour assurer le bien-être de la personne transportée.



L'an passé, les équipes de l'ADIMC étaient sur le pont, dans un fort esprit de cohésion.

Photo ADIMC

Cette année, un véritable challenge inter-centres s'est établi. Il y aura, au départ, une équipe du centre Belluard de Cran-Gevrier avec Lucie et Audrey, une équipe du centre Goëland de Meythet avec Laurence et Catherine, une équipe du centre Hérydan d'Alby-sur-Chéran, avec Benoît et Jonathan. »

Aux petits soins pour ces équipages

Ce défi nécessite un an de préparation pour les équipes qui encadrent, et l'implication bénévole des professionnels. Valides ou handicapés, il passionne tous les participants. Le but est de franchir la ligne d'arrivée dans le temps imparti.

Les bénévoles de l'Ancilevienne sont aux petits soins pour ces équipages extraordinaires.

L'ADIMC qui prend en charge 350 personnes souffrant d'un handicap, adultes et enfants confondus, suscite par les activités sportives qu'elle propose, (ski-joëlette, voile, foot fauteuil) un intérêt très fort de la part de ses membres. Au même titre que les autres sports, l'Ancilevienne emporte les énergies.

Cette course solidaire reversera cette année 20 000 € aux associations "Vanille et Fraise" et "Semeurs de joie". L'une lutte contre une maladie rare et l'autre intervient en milieu hospitalier avec des clowns.

Marc KIEVITCH

REPÈRES

Le principe de la course

L'Ancilevienne est une course de relais, dont le principe est de courir et pédaler en relais de vélo sur un parcours de 46 km.

L'Ancilevienne en chiffres

- 34ème édition
- Départ avancé à 8h30
- 2 000 inscrits
- 40 départements représentés
- 5 pays
- 12 mois de préparation pour 10 personnes
- Record de participation 28 pour un seul candidat
- Record 2018 à battre 17'54"
- 380 bénévoles le jour de la course
- 80 prestataires
- 800 barrières
- 46 km
- 5 300 litres d'eau
- 20 000 € offerts par deux associations.



Les équipes encadrent la personne handicapée dans le vélo-pousseur. Photo ADIMC